

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 787**31 juillet 2004****SOMMAIRE**

ABC du Transport Express/Messagerie S.A., Rombach-Martelange	37730	F & I Software S.A., Dippach-Gare	37759
ACAL, Association des Camerounais et Amis du Luxembourg, A.s.b.l., Canach	37768	Ferlim S.A., Luxembourg	37776
ADT Finance S.A., Luxembourg	37757	Flintstone S.A.H., Luxembourg	37763
ADT Luxembourg S.A., Luxembourg	37771	Flintstone S.A.H., Luxembourg	37763
Agence Henri-Hengel, S.à r.l., Machtum	37767	Forester S.A.H., Luxembourg	37757
AgroFytoLux, S.à r.l., Luxembourg	37774	Forester S.A.H., Luxembourg	37757
Arrado S.A., Luxembourg	37775	Gastro-Konzept, S.à r.l., Kopstal	37770
Assurances Schmit, S.à r.l., Oetrange	37767	General Investments Corporation Holding S.A., Luxembourg	37762
Atrafin Holding S.A., Luxembourg	37748	General Investments Corporation Holding S.A., Luxembourg	37762
Axilos Holding S.A., Luxembourg	37768	Giljaam Holding S.A., Luxembourg	37754
Axilos Holding S.A., Luxembourg	37768	Giljaam Holding S.A., Luxembourg	37754
Boulangerie-Pâtisserie F. Bock, S.à r.l., Luxembourg	37758	ID Holding S.A., Luxembourg	37774
Brioche Dorée Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37773	Immoparibas Royal Neuve S.A., Luxembourg ...	37764
Bunge Europe S.A., Luxembourg	37760	Immoparibas Royal Neuve S.A., Luxembourg ...	37764
Caius S.A., Luxembourg	37755	Indian Fusion S.A., Luxembourg	37775
Caius S.A., Luxembourg	37755	Intermedical Holding S.A., Luxembourg	37774
Com Selection, Sicav, Luxembourg	37748	International Succes S.A., Luxembourg	37771
Com Selection, Sicav, Luxembourg	37748	i2i Holding S.A., Luxembourg	37763
Cristaline Holding S.A., Luxembourg	37755	i2i Holding S.A., Luxembourg	37763
CTI Systems S.A., Clervaux	37759	L@ Consulting, S.à r.l., Luxembourg	37764
CTI Systems S.A., Clervaux	37760	Librairie Française, S.à r.l., Luxembourg	37773
CTI Systems S.A., Clervaux	37760	Louis Berger S.A., Luxembourg	37767
De Wending S.A., Luxembourg	37755	Lux-Confort S.A., Bascharage	37770
De Wending S.A., Luxembourg	37756	Luxair, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., Luxembourg	37772
Dream Bike Shop, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37761	Molenaar S.A., Luxembourg	37756
Dream Bike Shop, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37761	Molenaar S.A., Luxembourg	37756
EC-Lux S.A., Munsbach	37768	Nimalux S.A., Luxembourg	37775
Eni Algeria Limited, S.à r.l., Luxembourg	37774	Nouvelle Mercerie Marx-Schaefer, S.à r.l., Bertrange	37758
Eni Pakistan (M) Limited, S.à r.l., Luxembourg ...	37773	Parax S.A.H., Luxembourg	37762
Eni South China Sea Limited, S.à r.l., Luxembourg	37773	Parax S.A.H., Luxembourg	37762
Euro-Action Management S.A., Luxembourg	37739	Parc Merveilleux S.A., Bettembourg	37746
Evacor S.A., Luxembourg	37773	Parc Merveilleux S.A., Bettembourg	37746
Eves S.A.H., Luxembourg	37731	Parc Merveilleux S.A., Bettembourg	37746
Eves S.A.H., Luxembourg	37731	Parfums & Co S.A., Luxembourg	37770
		(Les) Résidences S.A., Senningerberg	37766
		(Les) Résidences S.A., Senningerberg	37766

Restart S.A., Luxembourg	37776	TLK Holding S.A., Luxembourg	37732
Riverbrow S.A., Luxembourg	37759	TLK Holding S.A., Luxembourg	37732
Roni S.A., Luxembourg	37772	Tolmax Holding S.A., Luxembourg	37764
Rude Mood, S.à r.l., Echternach	37772	TP Management (Luxembourg) S.A., Senninger- berg	37730
Sapar S.A., Luxembourg	37770	Transflux S.A., Luxembourg	37776
Select Line S.A., Windhof	37776	TyCom Holdings B, S.à r.l., Luxembourg	37738
Sericomex Holding A.G., Luxembourg	37772	TyCom Holdings B, S.à r.l., Luxembourg	37738
Sixco, S.à r.l., Senningerberg	37730	TyCom Holdings C, S.à r.l., Luxembourg	37747
Société des Anciens Etablissements Autocars Emile Frisch, S.à r.l., Luxembourg	37771	TyCom Holdings C, S.à r.l., Luxembourg	37747
Strada, S.à r.l., Luxembourg	37774	Unico Financial Services S.A., Luxembourg	37744
Swissca (LU) Equity Fund	37731	Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg	37736
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	UTL, Uelzecht Tramps Lentgen, A.s.b.l.	37733
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	Valera Holdings, S.à r.l., Luxembourg	37747
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	Valera Holdings, S.à r.l., Luxembourg	37747
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	Valera Holdings, S.à r.l., Luxembourg	37747
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	Valera Holdings, S.à r.l., Luxembourg	37747
T.L.C. (The Lipid Company) S.A., Winseler	37735	Valex Holding S.A., Luxembourg	37775
Taillevent S.A., Luxembourg	37771	Valex Trading S.A., Luxembourg	37775
TCN Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	37758	Zurich International Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37743
TCN Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	37758	Zurich International Services (Luxembourg) S.A., Luxembourg	37743

ABC DU TRANSPORT EXPRESS / MESSAGERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.332.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02714, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(045943.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TP MANAGEMENT (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 62.998.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour la société

F. Piron

Administrateur

(046099.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

SIXCO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 68.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01896, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour la société

S. Delcoigne

Gérante

(046097.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

EVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Signature.

(045967.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

EVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.657.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg,

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045969.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

**SWISSCA (LU) EQUITY FUND, Fonds Commun de Placement,
(anc. SWISSCA LUX FUND).**

Information an die Anteilsinhaber

Die Verwaltungsgesellschaft SWISSCA (LU) EQUITY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A. (vormals: SWISSCA LUX FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.) teilt hiermit den Anteilsinhabern mit, dass der Verwaltungsrat am 13. Februar 2004 neben kleineren sprachlichen Änderungen und Anpassungen des Prospektes und der Vertragsbedingungen folgende Beschlussfassungen getroffen hat:

1) Der Name des Fonds wird in SWISSCA (LU) EQUITY FUND geändert. Daneben wird die Bezeichnung der Teilfonds modifiziert, indem

a) in der jeweiligen Namensbezeichnung der Gruppe SECTOR die Bezeichnung SWISSCA LUX FUND SECTOR durch SWISSCA (LU) EQUITY FUND, gefolgt durch die Bezeichnung des jeweiligen Wirtschaftsbereichs, ersetzt wird, und

b) in der jeweiligen Namensbezeichnung der Gruppe SMALL AND MID CAPS die Bezeichnung SWISSCA LUX FUND SMALL AND MID CAPS durch SWISSCA (LU) EQUITY FUND SMALL AND MID CAPS, gefolgt durch die geographische Region, ersetzt wird.

2) In der Gruppe SECTOR wurde der bisherige Teilfonds HEALTH in Teilfonds HEALTH CARE und der bisherige Teilfonds COMMUNICATION in Teilfonds TELECOMMUNICATION umbenannt, da dieser in Anlagen im Bereich Telekommunikation investiert.

3) In der Gruppe SMALL AND MID CAPS wurde präzisiert, dass die Teilfonds mindestens 80% des Nettovermögens in «Aktien und andere Beteiligungspapiere» und nicht wie bislang formuliert «Titel» von Gesellschaften investieren, die ihre hauptsächliche Geschäftstätigkeit in der geographischen Region haben, auf die die Bezeichnung des Teilfonds hinweist.

4) Der Name der Verwaltungsgesellschaft wurde am 18. März 2004 in SWISSCA (LU) EQUITY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A. geändert.

5) Die Ausgabe und der Rückkauf von Anteilen erfolgt aufgrund von Zeichnungsaufträgen, die bis spätestens 16.00 Uhr und nicht wie bislang 20.00 Uhr Luxemburger Zeit an einem Luxemburger Bankgeschäftstag bei der Verwaltungsgesellschaft oder einer Zahlstelle eingehen.

6) Bei der Konversion von Anteilen wird von der Verwaltungsgesellschaft in Zukunft keine Kommission berechnet.

7) Die pauschale Verwaltungskommission ist für den jeweiligen Teilfonds zum Monatsende pro rata temporis zahlbar.

8) Die Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG in Wien ist nicht mehr Zahl- und Informationsstelle in Österreich.

9) Bei massiven Rücknahmeanträgen muss in Zukunft für gleichzeitig eingereichte Kauf- und Rücknahmeanträge nicht mehr dieselbe Berechnungsmethode angewandt werden.

10) Bei den Bestimmungen zu unzulässigen Anlagen wurde klargestellt, dass die Unzulässigkeit von Anlagen in Immobilien vorbehaltlich Anlagen in notierte Immobiliengesellschaften gemäss Artikel 4.3.1. und 4.3.3. der Vertragsbedingungen besteht.

Die vorgenannten Änderungen treten mit Wirkung zum 1. August 2004 in Kraft.

Die Anteilhaber haben das Recht, die von ihnen gehaltenen Anteile binnen eines Monats ab dieser Veröffentlichung kostenfrei zurückzugeben.

Der Verkaufsprospekt wurde den vorgenannten Änderungen angepasst. Die geänderten Vertragsbedingungen und der geänderte Verkaufsprospekt vom August 2004 können am Sitz der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank und der Vertreter im Ausland kostenlos bezogen werden.

Verwaltungsgesellschaft:

SWISSCA (LU) EQUITY FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A. 1, place de Metz, L-1930 Luxemburg.

Vertreter in der Schweiz:

BASLER KANTONALBANK, Spiegelgasse 2 CH-4002 Basel.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au Registre de Commerce et des Sociétés.

Luxembourg, le 30 juillet 2004

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2004, réf. LSO-AS09050. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062885.3//54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2004.

TLK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 84.916.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046122.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TLK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 84.916.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ajournée des actionnaires en date du 1^{er} avril 2004

- les comptes annuels au 31 décembre 2002 sont approuvés à l'unanimité;
- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 2002;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Nebojsa Saranovic;
- M. Anthony Shteynberg;
- SOLON DIRECTOR LIMITED.

Commissaire aux comptes

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2004, réf. LSO-AR00069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046121.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

UTL, UELZECHT TRAMPS LENTGEN, Association sans but lucratif.

Siège social: Lintgen.
R. C. Luxembourg F 548.

STATUTS

Les présents statuts comprennent les Chapitres de 1 à 8 et les Articles de 1 à 22 et remplacent les statuts de l'association UELZECHT TRAMPS LENTGEN du 5 février 1975 comprenant 12 articles portant les lettres de A à L. Cette association a été fondée lors de l'assemblée constitutive du 24 janvier 1975.

Chapitre 1^{er}. Dénomination et siège

Art. 1^{er}. L'association est dénommée UELZECHT TRAMPS LENTGEN en abrégé UTL. Elle est régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994, et par les présents statuts.

Art. 2. Le siège social est établi à Lintgen.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Chapitre 2. Objet de l'association

Art. 4. L'association a pour objet de promouvoir toute activité de nature à favoriser l'organisation et la propagation de la pratique des sports populaires précisés dans le chapitre 2 article 4 des statuts de la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE MARCHE POPULAIRE (F.L.M.P.).

Art. 5. Dans l'accomplissement de son objet, l'association est affiliée à la F.L.M.P. Elle peut faire tous actes juridiques et effectuer toutes opérations mobilières, immobilières et financières nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement de son objet social.

Chapitre 3. Des membres

Art. 6. Le nombre minimum des associés est fixé à cinq. Il ne comprend pas les membres d'honneur.

Art. 7. Sont admissibles comme membres associés, désignés comme «membres» dans les présents statuts, toutes personnes en manifestant la volonté, déterminées à observer les présents statuts et agréées par le conseil d'administration. L'admission est constatée par la remise d'une carte de membre, contre paiement d'une cote d'entrée et d'une cotisation annuelle. Ont droit de vote tous membres ayant l'âge d'au moins 14 ans à la date où a lieu le vote. Sont admissibles comme membres d'honneur toutes personnes en manifestant la volonté, agréées par le conseil d'administration et remplissant les conditions que celui-ci fixera à leur admission. Une carte de membre spéciale peut leur être remise. Néanmoins, les membres d'honneur n'exercent aucune des prérogatives prévues par la loi des présents statuts en faveur des membres associés.

Art. 8. La qualité de membre se perd par démission ou par exclusion. Les membres de l'association peuvent s'en retirer en présentant leur démission ou en ne plus payant la cotisation annuelle. La qualité de membre de l'association se perd encore par l'exclusion. Celle-ci est prononcée par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des voix émises, sur proposition du conseil d'administration pour l'une des raisons suivantes:

- 1) manquement grave ou répété aux statuts et règlements de l'association;
- 2) comportement jetant le déshonneur ou le discrédit sur l'association.

Le conseil d'administration, après avoir entendu l'intéressé en ses explications, et statuant à la majorité des deux tiers de ses membres, peut, pour l'une des mêmes raisons, prononcer avec effet immédiat la suspension temporaire de l'affiliation d'un membre.

Art. 9. La cote d'entrée ainsi que la cotisation annuelle seront fixées par l'assemblée générale. Pour les membres au-dessous de 14 ans la cote d'entrée est la même que pour les membres adultes; cependant la cotisation annuelle se réduit à la moitié.

Un membre démissionnaire ou un membre exclu n'a aucun droit à un remboursement quelconque de la caisse de l'association.

Chapitre 4. Des organes

Art. 10. Les organes sont:

- 1) L'assemblée générale,
- 2) Le conseil d'administration.

Chapitre 5. De l'assemblée générale

Art. 11. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au mois de janvier dans la localité désignée par le conseil d'administration.

Art. 12. Sont de la compétence exclusive de l'assemblée générale:

- 1) l'approbation annuelle des comptes et du budget;
- 2) la modification des statuts;
- 3) la nomination et la révocation des administrateurs;
- 4) la dissolution de l'association;
- 5) l'exclusion d'un membre de l'association.

Art. 13. Le conseil d'administration ou le président peut, de sa propre initiative, convoquer une assemblée générale extraordinaire. Sur demande écrite et motivée d'au moins d'un cinquième des membres ayant droit de vote (14 ans), le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire dans un délai de 2 mois.

Art. 14. Les membres sont convoqués par écrit au moins un mois avant la date de l'assemblée générale. La convocation doit contenir l'ordre du jour où doivent figurer obligatoirement les points suivants:

- 1) adoption du rapport de l'assemblée générale précédente;
- 2) présentation des rapports des membres du conseil d'administration et des deux vérificateurs de caisse;
- 3) décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
- 4) fixation du montant de la cotisation annuelle;
- 5) réélection de la moitié des membres du conseil d'administration et de deux vérificateurs de caisse;
- 6) examen et vote des propositions budgétaires pour le prochain exercice;
- 7) examen des propositions valablement présentées au conseil d'administration.

Toute proposition adressée par écrit par un membre, au moins 8 jours avant l'assemblée générale au conseil d'administration, doit être ajoutée à l'ordre du jour.

Art. 15. L'assemblée générale ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des membres ayant droit de vote est représentée. Toutefois, l'assemblée générale peut, lors de sa prochaine réunion, délibérer valablement sur les points ayant figuré à l'ordre du jour de la réunion précédente quel que soit le nombre de ses membres présents.

Les décisions de l'assemblée générale, sans préjudice des dispositions des articles 8, 21 et 22, sont prises à la majorité absolue des voix émises et portées à la connaissance des membres et des tiers.

Chapitre 6. Du conseil d'administration

Art. 16. Le conseil d'administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il a les pouvoirs les plus étendus pour la conduite des affaires de l'association, dans le cadre des statuts et des règlements. Tout ce qui n'est pas expressément réservé par la loi à l'assemblée générale ou par les présents statuts est de sa compétence.

Art. 17. L'association est administrée par un conseil d'administration qui se compose:

- d'un président,
- d'un vice-président,
- d'un secrétaire général,
- d'un trésorier général,
- de 4 à 6 membres élus.

Art. 18. Les membres du conseil d'administration sont élus chacun par vote séparé à la majorité absolue (âge minimum prescrit 18 ans). Si à plusieurs postes prévus au conseil d'administration, il ne se présente qu'un seul candidat, l'assemblée générale peut décider d'adopter la procédure du vote collectif pour ces postes.

Art. 19. Les membres du conseil d'administration sont élus pour une période de deux ans sous réserve de l'article 14, point 3 et 5.

Art. 20. Le conseil d'administration se réunit, sur convocation du président, chaque fois que le réclame l'intérêt de l'association ou que la moitié de ses membres le demandent. Il doit se réunir au moins 12 fois par année. Lors de vote la majorité décide. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié des membres est présente.

Chapitre 7. Modifications aux statuts

Art. 21. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celle-ci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Une modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première assemblée, il peut être convoqué une seconde assemblée qui pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents, mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Chapitre 8. De la dissolution de l'association

Art. 22. L'assemblée générale ne peut prononcer la dissolution de l'association que si les deux tiers de ses membres sont présents. Si cette condition n'est pas remplie, il pourra être convoqué une seconde réunion qui délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents. La dissolution ne sera admise que si elle est votée à la majorité des deux tiers des membres présents. Toute décision qui prononce la dissolution, prise par une assemblée ne réunissant pas les deux tiers des membres de l'association, est soumise à l'homologation du tribunal civil. En cas de dissolution, l'assemblée générale attribuera l'avoir social, après acquittement du passif, à une oeuvre de bienfaisance.

Les présents statuts ont été établis et approuvés par l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 2004.

Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire général

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03270. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045940.3/000/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902078.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902079.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902080.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902081.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902082.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

T.L.C. (THE LIPID COMPANY) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 86, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 3.338.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 4 juin 2004, réf. DSO-AR00038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 juin 2004.

Signature.

(902083.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 28.679.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung am 20. April 2004, 11.00 Uhr in Luxemburg

1. Tagesordnung Anlage 1 zum Protokoll
2. Präsenzliste Anlage 2 zum Protokoll
3. Vollmachten Anlage 3 zum Protokoll

Die ordentliche Generalversammlung der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. (die «Gesellschaft») findet am 20. April 2004 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, statt.

Die Sitzung wird um 11.00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Dr. Wolfgang Kirsten eröffnet. Der Vorsitzende bestellt Frau Andrea Olk zur Schriftführerin. Die Generalversammlung ernennt Frau Martina Huppertz zur Stimmzählerin.

Der Vorsitzende stellt fest, daß die vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien auf der Präsenzliste, die diesem Protokoll beigefügt wird, aufgeführt sind. Das Protokoll wird mit den ausgestellten Vollmachten und der Präsenzliste einregistriert.

Anhand der Präsenzliste wird ersichtlich, dass alle Aktionäre der Gesellschaft, vertreten durch Herrn Karl-Armin Alberts mittels Vollmachten, die diesem Protokoll beigefügt sind, anwesend sind, so dass die ordentliche Generalversammlung beschlussfähig ist. Herr Karl-Armin Alberts ist mittels erteilter Untervollmacht durch Herrn Dr. Wolfgang Kirsten vertreten. Alle im Aktienbuch der Gesellschaft eingetragenen Aktien (insgesamt 2.000) sind vertreten, so dass gemäß Artikel 12 der Satzung von den gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen abgesehen werden kann.

Der Vorsitzende verliest die Tagesordnung der Sitzung und leitet alsdann zum ersten Punkt der Tagesordnung über.

TO-Punkt 1 Entgegennahme des Berichtes des Verwaltungsrates

Die Vorsitzende trägt den Bericht des Verwaltungsrates vor.

Bericht des Verwaltungsrates an die ordentliche Generalversammlung vom 20. April 2004 über das Geschäftsjahr 2003

Der Verwaltungsrat hat im abgelaufenen Geschäftsjahr 2003 in zwei ordentlichen Sitzungen am 5. Mai 2003 und am 11. November 2003 in Frankfurt getagt und die ihm nach Gesetz und Satzung obliegenden Pflichten wahrgenommen. Er wurde regelmäßig von den Geschäftsführern über die allgemeine Geschäftsentwicklung informiert. Der Verwaltungsrat hat insbesondere die ihm gemäß IML-Rundschreiben 98/143 obliegenden Pflichten über die Interne Kontrolle wahrgenommen. Alle Beschlüsse, die der satzungsgemäßen Zustimmung des Verwaltungsrates bedurften, wurden ordnungsgemäß gefasst.

Der Verwaltungsrat hat den Jahresabschluss bestehend aus der Bilanz per 31. Dezember 2003, der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, dem Anhang zum Jahresabschluss 2003 sowie den Lagebericht und den Geschäftsbericht für das Geschäftsjahr 2003 aufgestellt. Die von der Generalversammlung zum Abschlussprüfer bestellte KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, hat den Jahresabschluss und den Lagebericht mit dem uneingeschränkten Bestätigungsvermerk versehen. Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Jahresabschluss und die Gewinnverwendung in der vorgesehenen Form zu beschließen.

Die UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. hat die UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A. mit Wirkung zum 1. Oktober 2003 erworben. Zum 31. Dezember 2003 wurde die UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A. auf die UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. verschmolzen. Das von der KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, geprüfte Ergebnis der UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A. findet im Ergebnis der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. Berücksichtigung.

Der Verwaltungsrat dankt allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern für ihren tatkräftigen Einsatz und ihre erfolgreiche Arbeit im Geschäftsjahr 2003.

Luxemburg, den 31. März 2004.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

H. J. Reinke

Der Vorsitzende des Verwaltungsrates

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Verwaltungsrates zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 2 Entgegennahme des Berichtes des Abschlussprüfers

Die Vorsitzende trägt den Bericht des Abschlussprüfers vor.

Bericht des unabhängigen Abschlussprüfers an die Ordentliche Generalversammlung der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Luxemburg

Als Ergebnis unserer Prüfung erteilen wir den folgenden uneingeschränkten Bestätigungsvermerk:

«Entsprechend dem uns von der Generalversammlung der Aktionäre vom 16. Juni 2003 erteilten Auftrag haben wir den beigefügten Jahresabschluss der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. für das am 31. Dezember 2003 endende Geschäftsjahr geprüft und von dem zugehörigen Lagebericht Kenntnis genommen. Der Jahresabschluss und der Lagebericht sind vom Verwaltungsrat im Rahmen seiner Verantwortlichkeit erstellt worden. In unserer Verantwortlichkeit liegt es, aufgrund unserer Prüfungshandlungen diesem Jahresabschluss ein Testat zu erteilen und festzustellen, ob der Lagebericht mit dem Jahresabschluss im Einklang steht.

Wir führten unsere Prüfung nach international anerkannten Prüfungsgrundsätzen durch. Diese Grundsätze verlangen, dass unsere Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass mit hinreichender Sicherheit festgestellt werden kann, ob der Jahresabschluss frei von wesentlichen unzutreffenden Angaben ist. Eine Abschlussprüfung besteht in der stichprobenweisen Prüfung der Grundlagen der im Jahresabschluss enthaltenen Zahlen und Angaben. Sie umfasst des Weiteren die Beurteilung der vom Verwaltungsrat im Jahresabschluss angewendeten Rechnungslegungsgrundsätze und -methoden und die wesentlichen von ihm vorgenommenen Bewertungen im Rahmen des Jahresabschlusses sowie die Würdigung des Jahresabschlusses im ganzen. Wir sind der Ansicht, dass unsere Abschlussprüfung eine angemessene Grundlage für die Erteilung unseres Testats bildet.

Nach unserer Auffassung entspricht der beigefügte Jahresabschluss den gesetzlichen Bestimmungen und Verordnungen in Luxemburg. Er vermittelt ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens- und Finanzlage der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. zum 31. Dezember 2003 sowie der Ertragslage des Geschäftsjahres 2003.

Der Lagebericht steht im Einklang mit dem Jahresabschluss.»

Luxemburg, den 19. Februar 2004.

KPMG AUDIT
Réviseur d'entreprises
Vertreten durch
K. Riehl

Der Verwaltungsrat schlägt vor, den Bericht zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Abschlussprüfers vom 19. Februar 2004 zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 3 Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. Dezember 2003

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluß 2003 sowie den Lagebericht 2003 in der vorliegenden Form zu genehmigen.

Beschluß der Generalversammlung:

Die Aktionäre beschließen einstimmig, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluß 2003 sowie den Lagebericht 2003 festzustellen.

TO-Punkt 4 Beschluss über die Verwendung des Ergebnisses des Geschäftsjahres 2003

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2003 weist nach der Verschmelzung der UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A. (UIE) auf die UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. (UIL) einen Gewinn von EUR 50.342.510,00 aus. Folgende Gewinnverwendung wird vorgeschlagen:

Ergebnis des Geschäftsjahres der UIL	22.978.563,00 EUR
Ergebnis des Geschäftsjahres der UIE	27.363.947,00 EUR
Ergebnisvortrag Vorjahr der UIL	22.071.313,00 EUR
	72.413.823,00 EUR
Zuführung zu den gesetzlichen Rücklagen	0,00 EUR
Zuführung zu den freien Rücklagen/UIL	2.048.525,00 EUR
Zuführung zu den freien Rücklagen/UIE	121.628,80 EUR
Ausschüttung an die Aktionäre der UIL	20.000.000,00 EUR
Ergebnisvortrag	50.243.669,20 EUR

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen, das geprüfte Ergebnis der Verschmelzung der UIE auf die UIL per 31. Dezember 2003 gemäß dem vorgenannten Vorschlag zu verwenden, insgesamt EUR 2.170.153,80 den freien Rücklagen zuzuführen, eine Dividendenausschüttung von EUR 20.000.000,00 an die Aktionäre der UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. vorzunehmen und EUR 50.243.669,20 auf neue Rechnung vorzutragen.

TO-Punkt 5 Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und der Geschäftsführung

TO-Punkt 5.1 Entlastung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Dr. Rüdiger Ginsberg, Vorsitzender (bis 30. Juni 2003)
- Horst Höger, Vorsitzender (vom 1. Juli bis 31. Dezember 2003)
- Wolfgang Sander, stellvertretender Vorsitzender (seit 6. Februar 2003)
- Karl-Armin Alberts, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied (seit 16. Juni 2003)
- Dr. Wolfgang Kirsten, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied
- Helmut Schlembach, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied (bis 30. Juni 2003)

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Verwaltungsratsmitgliedern Dr. Rüdiger Ginsberg, Horst Höger, Wolfgang Sander, Karl-Armin Alberts, Dr. Wolfgang Kirsten und Helmut Schlembach für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 5.2 Entlastung der Geschäftsführung

Die Geschäftsführung bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Karl-Armin Alberts (ab 1. April 2003)
- Dr. Wolfgang Kirsten
- Helmut Schlembach (bis 30. Juni 2003)

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Mitgliedern der Geschäftsführung Dr. Wolfgang Kirsten, Helmut Schlembach und Karl-Armin Alberts für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Verwaltungsratsmitgliedern Dr. Rüdiger Ginsberg, Horst Höger, Wolfgang Sander, Karl-Armin Alberts, Dr. Wolfgang Kirsten und Helmut Schlembach für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Die Aktionäre beschließen ebenfalls, den Mitgliedern der Geschäftsführung Karl-Armin Alberts, Dr. Wolfgang Kirsten und Helmut Schlembach für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 6 Bestellung des Abschlussprüfers

Es wird vorgeschlagen, KPMG AUDIT S.c., Luxemburg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 zu bestellen. Diese Bestellung beinhaltet die Prüfung der Sondervermögen und deren steuerliche Abschlussdaten bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen, KPMG AUDIT S.c., Luxemburg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 zu bestellen. Diese Bestellung beinhaltet die Prüfung der Sondervermögen und deren steuerliche Abschlussdaten bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005.

TO-Punkt 7 Sonstiges

Keine Angaben.

Nachdem keine weiteren Fragen oder Diskussionspunkte angesprochen werden, schließt der Vorsitzende um 11.20 Uhr die Sitzung.

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Präsenzliste der Ordentlichen Generalversammlung am 20. April 2004, 11.00 Uhr in Luxemburg

<i>Gesellschafter</i>	<i>Anzahl von Aktien</i>	<i>Bevollmächtigter Unterschrift</i>
UNION ASSET MANAGEMENT HOLDING AG	1.999	Dr. Wolfgang Kirsten
Dr. Wolfgang Mansfeld.....	1	Dr. Wolfgang Kirsten
Total:.....	2.000	

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01488. – Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044693.3/000/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

TyCom HOLDINGS B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.858.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02756, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046184.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TyCom HOLDINGS B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.858.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046187.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 49.010.

Deutsche Übersetzung der ordentlichen Generalversammlung vom 17. Mai 2004*Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung am 17. Mai 2004, 10.00 Uhr in Luxemburg*

1. Tagesordnung Anlage 1 zum Protokoll

2. Präsenzliste Anlage 2 zum Protokoll

3. Vollmachten Anlage 3 zum Protokoll

Die ordentliche Generalversammlung der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. (die «Gesellschaft») findet am 17. Mai 2004 um 10.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, statt.

Die Sitzung wird um 10.00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Dr. Wolfgang Kirsten eröffnet. Der Vorsitzende bestellt Frau Andrea Olk zur Schriftführerin. Die Generalversammlung ernennt Frau Martina Huppertz zur Stimmzählerin.

Der Vorsitzende stellt fest, dass die vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien auf der Präsenzliste, die diesem Protokoll beigelegt wird, aufgeführt sind. Das Protokoll wird mit den ausgestellten Vollmachten und der Präsenzliste einregistriert.

Anhand der Präsenzliste wird ersichtlich, dass alle Aktionäre der Gesellschaft, vertreten durch Herrn Dr. Wolfgang Kirsten mittels Vollmachten, die diesem Protokoll beigelegt sind, anwesend sind, so dass die ordentliche Generalversammlung beschlussfähig ist. Alle im Aktienbuch der Gesellschaft eingetragenen Aktien (insgesamt 2.000) sind vertreten, so dass gemäß Artikel 12 der Satzung von den gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen abgesehen werden kann.

Der Vorsitzende verliest die Tagesordnung der Sitzung und leitet alsdann zum ersten Punkt der Tagesordnung über.

TO-Punkt 1 Entgegennahme des Berichtes des Verwaltungsrates

Der Vorsitzende trägt den Bericht des Verwaltungsrates vor.

Bericht des Verwaltungsrates an die ordentliche Generalversammlung am 17. Mai 2004 über das Geschäftsjahr 2003

Der Verwaltungsrat hat im abgelaufenen Geschäftsjahr 2003 in zwei Sitzungen am 21. März 2003 in Luxemburg und 6. November 2003 in Luxemburg getagt und die ihm nach Gesetz und Satzung obliegenden Pflichten wahrgenommen. Er wurde regelmäßig über die allgemeine Geschäftsentwicklung informiert und hat über Geschäftsvorgänge von besonderer Bedeutung entschieden. Die Führung der täglichen Geschäfte oblag den Geschäftsführern. Der Verwaltungsrat hat insbesondere die ihm gemäß IML-Rundschreiben 98/143 obliegenden Pflichten über die Interne Kontrolle wahrgenommen.

Der Verwaltungsrat hat den Jahresabschluss bestehend aus der Bilanz per 31. Dezember 2003, der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, dem Anhang zum Jahresabschluss 2003 sowie dem Lagebericht und den Geschäftsbericht für das Geschäftsjahr 2003 aufgestellt. Die von der Generalversammlung zum Abschlussprüfer bestellte KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, hat den Jahresabschluss und den Lagebericht mit dem uneingeschränkten Bestätigungsvermerk versehen. Der Verwaltungsrat stimmt dem Ergebnis der Prüfung des Abschlussprüfers zu und empfiehlt der Generalversammlung, den Jahresabschluss und die Gewinnverwendung in der vorgesehenen Form zu beschließen.

Luxemburg, den 10. Mai 2004.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

A. Lunard

*Der Vorsitzende des Verwaltungsrates**Beschluß der Generalversammlung*

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Verwaltungsrates zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 2 Entgegennahme des Berichtes des Abschlussprüfers

Der Vorsitzende trägt den Bericht des Abschlussprüfers vor:

Bericht des unabhängigen Abschlussprüfers an die ordentliche Generalversammlung der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Luxemburg

Als Ergebnis unserer Prüfung erteilen wir den folgenden uneingeschränkten Bestätigungsvermerk:

«Entsprechend dem uns von der Generalversammlung der Aktionäre vom 15. Mai 2003 erteilten Auftrag haben wir den beigelegten Jahresabschluss der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. für das am 31. Dezember 2003 endende Geschäftsjahr geprüft und von dem zugehörigen Lagebericht Kenntnis genommen. Der Jahresabschluss und der Lagebericht sind vom Verwaltungsrat im Rahmen seiner Verantwortlichkeit erstellt worden. In unserer Verantwortlichkeit liegt es, aufgrund unserer Prüfungshandlungen diesem Jahresabschluss ein Testat zu erteilen und festzustellen, ob der Lagebericht mit dem Jahresabschluss im Einklang steht.

Wir führten unsere Prüfung nach international anerkannten Prüfungsgrundsätzen durch. Diese Grundsätze verlangen, dass unsere Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass mit hinreichender Sicherheit festgestellt werden kann, ob der Jahresabschluss frei von wesentlichen unzutreffenden Angaben ist. Eine Abschlussprüfung besteht in der stichprobenweisen Prüfung der Grundlagen der im Jahresabschluss enthaltenen Zahlen und Angaben. Sie umfasst des Weiteren die Beurteilung der vom Verwaltungsrat im Jahresabschluss angewendeten Rechnungslegungsgrundsätze und -methoden und die wesentlichen von ihm vorgenommenen Bewertungen im Rahmen des Jahresabschlusses sowie die Würdigung des Jahresabschlusses im ganzen. Wir sind der Ansicht, dass unsere Abschlussprüfung eine angemessene Grundlage für die Erteilung unseres Testats bildet.

Nach unserer Auffassung entspricht der beigefügte Jahresabschluss den gesetzlichen Bestimmungen und Verordnungen in Luxemburg. Er vermittelt ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens- und Finanzlage der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. zum 31. Dezember 2003 sowie der Ertragslage des Geschäftsjahres 2003.

Der Lagebericht steht im Einklang mit dem Jahresabschluss.»

Luxemburg, den 19. Februar 2004.

KPMG AUDIT
Réviseur d'entreprises
Vertreten durch
K. Riehl

Der Verwaltungsrat schlägt vor, den Bericht zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Abschlussprüfers vom 19. Februar 2004 zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 3 Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. Dezember 2003

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluß 2003 sowie den Lagebericht 2003 in der vorgelegten Form zu genehmigen.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluß 2003 sowie den Lagebericht 2003 festzustellen.

TO-Punkt 4 Beschluss über die Verwendung des Ergebnisses des Geschäftsjahres 2003

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2003 der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. weist einen Gewinn von EUR 205.597,35 aus. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft hat folgende Gewinnverwendung vorgeschlagen:

Ergebnis des Geschäftsjahres	205.597,35 EUR
Gewinnvortrag aus dem Vortrag	1.723,71 EUR
Zuführung zu den gesetzlichen Rücklagen	0,00 EUR
Zuführung zu den freien Rücklagen	0,00 EUR
Ausschüttung an die Aktionäre	200.000,00 EUR
Ergebnisvortrag	<u>7.321,06 EUR</u>

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig aus dem Ergebnis des Geschäftsjahres 2003 von EUR 205.597,35 und dem Ergebnisvortrag des Geschäftsjahres 2002 von EUR 1.723,71 einen Betrag von EUR 200.000,00 an die Aktionäre auszuschütten und den Rest von 7.321,06 auf neue Rechnung vorzutragen.

TO-Punkt 5 Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und der Geschäftsführung

TO-Punkt 5.1 Entlastung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Alain Lunard, Vorsitzender (seit 1. August 2003)
- Jean-Claude Halb, Vorsitzender (bis 21. März 2003)
- Dr. Wolfgang Kirsten, stellvertretender Vorsitzender
(Kommissarischer Vorsitzender vom 21. März bis 31. Juli 2003)

- Guy Buisseret
- Nikolaus Sillem

- Dr. Bernhard Früh (bis 14. Mai 2003)

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Verwaltungsratsmitgliedern für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 5.2 Entlastung der Geschäftsführung

Die Geschäftsführung bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Dr. Wolfgang Kirsten
- Karl-Armin Alberts (ab 1. April 2003)
- Helmut Schlembach (bis 1. April 2003)

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Mitgliedern der Geschäftsführung für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Verwaltungsratsmitgliedern (Alain Lunard, Jean-Claude Halb, Dr. Wolfgang Kirsten, Guy Buisseret, Nikolaus Sillem und Dr. Bernhard Früh) für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Die Aktionäre beschließen ebenfalls einstimmig, den Mitgliedern der Geschäftsführung (Dr. Wolfgang Kirsten, Karl-Armin Alberts und Helmut Schlembach) für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 6 Bestellung des Abschlussprüfers

Es wird vorgeschlagen, KPMG AUDIT S.c., Luxemburg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 zu bestellen. Diese Bestellung beinhaltet die Prüfung der Sondervermögen und deren steuerliche Abschlussdaten bis zum Abschluss der nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005.

Beschluß der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, KPMG AUDIT S.c., Luxemburg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 zu bestellen. Diese Bestellung beinhaltet auch die Prüfung der Sondervermögen und deren steuerliche Abschlussdaten bis zum Abschluss der nächsten ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2005.

Nachdem keine weiteren Fragen oder Diskussionspunkte angesprochen werden, schließt der Vorsitzende um 10.25 Uhr die Sitzung.

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Präsenzliste der Ordentlichen Generalversammlung am 17. Mai 2004, 10.00 Uhr in Luxemburg

<i>Gesellschafter</i>	<i>Anzahl von Aktien</i>	<i>Bevollmächtigter Unterschrift</i>
UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.	1.000	Dr. Wolfgang Kirsten
NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG S.A.	1.000	Dr. Wolfgang Kirsten
Total:	2.000	

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Minutes of the Annual General Meeting in Luxembourg on 17 May 2004, at 10.00 a.m.

1. Agenda Appendix 1 to the Minutes
2. Attendance List Appendix 2 to the Minutes
3. Proxies Appendix 3 to the Minutes

The Annual General Meeting of the EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. («the company») takes place on May 17, 2004 at 10.00 a.m. at the company's registered office 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The Meeting is opened at 10.00 a.m. by the Chairman Mr Dr. Wolfgang Kirsten.

The Chairman appoints Mrs. Andrea Olk as secretary to the Meeting. The General Meeting appoints Mrs. Martina Huppertz as scrutineer to the Meeting.

The Chairman declares, that the represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the amount of the shares owned by the shareholders are listed in the attendance list attached to the minutes. The minutes will be registered with the proxies and the attendance list.

The attendance list shows that all shareholders of the company are represented at this Meeting by power of attorney given to Mr Dr. Wolfgang Kirsten so that the Annual General Meeting has a quorum.

All shares (a total of 2,000) which are listed in the register of shareholders are represented, so that according to paragraph 12 of the company's statutes, the legal requirements concerning the convening of the General Meetings can be disregarded.

The Chairman presents the agenda of the Meeting and proceeds immediately to the first topic.

Topic 1 Acceptance of Report of the Board of Directors

The Chairman presents the Report of the Board of Directors:

Report of the Board of Directors to the Ordinary General Meeting to be held on 17 May 2004 on the financial year 2003

During the 2003 financial year the Board of Directors met on two occasions, on 21 March 2003 in Luxembourg and on 6 November 2003 in Luxembourg, fulfilling its duties as stipulated by law and in the company's statutes. The Board of Directors was regularly briefed on the general course of business and took decisions on business matters of particular significance. Responsibility for managing day-to-day operations lay with the managers. In particular, the Board of Directors fulfilled its duties with regard to internal control as specified in the IML Circular 98/143.

The Board of Directors prepared the annual accounts consisting of the balance sheet as at 31 December 03, the profit and loss account for the financial year 2003, the notes to the annual accounts 2003, the management report and the annual report for the financial year 2003. The auditor appointed by the General Meeting, KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, provided an unrestricted audit certificate to the annual accounts and the management report. The Board of Directors is in agreement with the result of the Auditor's Report and recommends that the General Meeting adopts the annual accounts in the form submitted and approves the proposed appropriation of profit.

Luxembourg, 10 May 2004.
EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.
A. Lunard
The Chairman of the Board of Directors

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to approve the Report of the Board of Directors.

Topic 2 Acceptance of Auditor's Report

The Chairman presents the Auditor's Report:

Auditor's Report to the Annual General Meeting of EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Luxembourg

As a result of our audit we provided the following unrestricted audit certificate:

«Following our appointment by the Annual General Meeting of the Shareholders dated May 15, 2003, we have audited the accompanying annual accounts of EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. for the year ended December 31, 2003 and have read the related management report. These annual accounts and the management report are the responsibility of the Board of Directors. Our responsibility is to express an opinion on these annual accounts based on our audit and to check the consistency of the management report with them.

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the annual accounts are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the annual accounts. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall annual accounts presentation. We believe that our audit provides a reasonable basis for our opinion.

In our opinion, the attached annual accounts give, in conformity with the Luxembourg legal and regulatory requirements, a true and fair view of the financial position of EURO-ACTION MANAGEMENT S.A. as at December 31, 2003 and of the results of its operations for the year ended December 31, 2003.

The management report is in accordance with the annual accounts.»

Luxembourg, February 19, 2004.

KPMG AUDIT
Réviseur d'Entreprises
Represented by
K. Riehl

The Board of Directors proposes to duly note and approve the Auditor's Report.

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to approve the Auditor's Report dated February 19, 2004.

Topic 3 Approval of the Annual Accounts as at 31 December 2003

The Board of Directors recommends to the General Meeting to approve the balance sheet as at 31 December 2003, the profit and loss account for the financial year 2003, the notes to the annual accounts 2003 and the management report 2003.

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to approve the balance sheet as at 31 December 2003, the profit and loss account for the financial year 2003, the notes to the annual accounts 2003 and the management report for the financial year 2003.

Topic 4 Resolution on the appropriation of profit for the financial year 2003

The annual accounts as at 31 December 2003 show a profit of 205,597.35. The appropriation of profit is proposed as follows:

Profit for the financial year	205,597.35 EUR
Profit carried forward from previous year	1,723.71 EUR
	<hr/>
	207,321.06 EUR
Allocation to the statutory reserve.	0.00 EUR
Dividend.	200,000.00 EUR
	<hr/>
Profit to be carried forward	7.321.06 EUR

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to approve that out of the profit for the financial year 2003 of EUR 205,597.35 and the profit carried forward from the financial year 2002 of EUR 1,723.71, the amount of EUR 200,000.00 be distributed to the shareholders and that the remainder of EUR 7,321.06 be carried forward to new account.

Topic 5 Discharge of the Board of Directors and the Management Board

Topic 5.1 Discharge of the Board of Directors

The Board of Directors for the financial year 2003 consisted of the following persons:

- Mr Alain Lunard, Chairman (since 1 August 2003)
- Mr Jean-Claude Halb, Chairman (until 21 March 2003)
- Mr Dr. Wolfgang Kirsten, Vice-Chairman (temporary Chairman from 21 March 2003 until 31 July 2003)
- Mr Guy Buisseret, Member of the Board
- Mr Nikolaus Sillem, Member of the Board
- Mr Dr. Bernhard Früh, Member of the Board (until 14 May 2003)

The Board of Directors recommends to grant discharge to the members of the Board of Directors for their particular incumbency for the financial year 2003.

Topic 5.2 Discharge of the Management Board

The Management Board for the financial year 2003 consisted of the following persons:

- Mr Dr. Wolfgang Kirsten

- Mr Karl-Armin Alberts (since 1 April 2003)
- Mr Helmut Schlembach (until 1 April 2003)

The Board of Directors recommends to grant discharge to the members of the Management Board for their particular incumbency for the financial year 2003.

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to grant discharge to the members of the Board of Directors (Alain Lunard, Jean-Claude Halb, Dr. Wolfgang Kirsten, Guy Buisseret, Nikolaus Sillem and Dr. Bernhard Früh) for their particular incumbency for the financial year 2003.

It is also unanimously resolved to grant discharge to the members of the Management Board (Dr. Wolfgang Kirsten, Karl-Armin Alberts and Helmut Schlembach) for their particular incumbency for the financial year 2003.

Topic 6 Appointment of auditor

The Board of Directors recommends to appoint KPMG AUDIT S.C., Luxembourg, as the company's auditor and as auditor of the investment fund EuroAction until the close of the ordinary General Meeting to be held in 2005. The appointment includes an audit of the fund's tax information.

Resolution of the Annual General Meeting

It is unanimously resolved to appoint KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, as the company's auditor and as auditor of the investment fund EuroAction until the close of the ordinary General Meeting to be held in 2005. The appointment includes an audit of the fund's tax information.

Since there are no further questions or additional topics to be discussed from those present at the General Meeting the Meeting is closed by the Chairman at 10.25 a.m.

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Chairman / Scrutineer / Secretary

Attendance List of the Annual General Meeting in Luxembourg on 17 May 2004, at 10.00 a.m.

<i>Shareholders</i>	<i>Amount of shares</i>	<i>Assignee Signature</i>
UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.	1,000	Dr. Wolfgang Kirsten
NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG S.A.	1,000	Dr. Wolfgang Kirsten
Total:	2,000	

Dr. W. Kirsten / M. Huppertz / A. Olk
Chairman / Scrutineer / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01483. – Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044700.3/000/274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

ZURICH INTERNATIONAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 29.565.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

B. Durieux
Directeur

(046324.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ZURICH INTERNATIONAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 29.565.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

B. Durieux
Directeur

(046321.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 25.551.

Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung am 28. Mai 2004, 11.00 Uhr in Luxemburg

1. Tagesordnung Anlage 1 zum Protokoll
2. Präsenzliste Anlage 2 zum Protokoll
3. Vollmachten Anlage 3 zum Protokoll

Die ordentliche Generalversammlung der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A. (die «Gesellschaft») findet am 28. Mai 2004 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, statt.

Die Sitzung wird um 11.00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Jost Peter Dierdorf eröffnet. Der Vorsitzende bestellt Frau Andrea Olk zur Schriftführerin. Die Generalversammlung ernennt Frau Nicole Pauquet zur Stimmzählerin.

Der Vorsitzende stellt fest, dass die vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien auf der Präsenzliste, die diesem Protokoll beigelegt wird, aufgeführt sind. Das Protokoll wird mit den ausgestellten Vollmachten und der Präsenzliste einregistriert.

Anhand der Präsenzliste wird ersichtlich, dass alle Aktionäre der Gesellschaft, vertreten durch Herrn Jost Peter Dierdorf mittels Vollmachten, die diesem Protokoll beigelegt sind, anwesend sind, so dass die ordentliche Generalversammlung beschlussfähig ist. Alle im Aktienbuch der Gesellschaft eingetragenen Aktien (insgesamt 173.250) sind vertreten, so dass gemäß Artikel 18 der Satzung von den gesetzlichen Bestimmungen über die Einberufung von Generalversammlungen abgesehen werden kann.

Der Vorsitzende verliest die Tagesordnung der Sitzung und leitet alsdann zum ersten Punkt der Tagesordnung über.

TO-Punkt 1 Entgegennahme des Berichtes des Verwaltungsrates

Der Vorsitzende trägt den Bericht des Verwaltungsrates vor.

Bericht des Verwaltungsrates an die Ordentliche Generalversammlung am 28. Mai 2004 über das Geschäftsjahr 2003

Der Verwaltungsrat hat im abgelaufenen Geschäftsjahr 2003 in zwei Sitzungen am 30. April 2003 in Luxemburg und 8. Dezember 2003 in Luxemburg getagt und die ihm nach Gesetz und Satzung obliegenden Pflichten wahrgenommen. Er wurde regelmäßig über die allgemeine Geschäftsentwicklung informiert und hat über Geschäftsvorgänge von besonderer Bedeutung entschieden. Die Führung der täglichen Geschäfte oblag den Geschäftsführern. Der Verwaltungsrat hat insbesondere die ihm gemäß IML-Rundschreiben 98/143 obliegenden Pflichten über die Interne Kontrolle wahrgenommen.

Der Verwaltungsrat hat den Jahresabschluss bestehend aus der Bilanz per 31. Dezember 2003, der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, dem Anhang zum Jahresabschluss 2003 sowie dem Lagebericht und den Geschäftsbericht für das Geschäftsjahr 2003 aufgestellt. Die vom Verwaltungsrat zum Abschlussprüfer bestellte KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, hat den Jahresabschluss und den Lagebericht mit dem uneingeschränkten Bestätigungsvermerk versehen. Der Verwaltungsrat stimmt dem Ergebnis der Prüfung des Abschlussprüfers zu und empfiehlt der Generalversammlung, den Jahresabschluss und die Gewinnverwendung in der vorgesehenen Form zu beschließen.

Luxemburg, den 26. April 2004.

UNICO FINANCIAL SERVICES S.A.

U. Köhne

Der Vorsitzende des Verwaltungsrates

Beschluss der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Verwaltungsrates zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 2 Entgegennahme des Berichtes des Abschlussprüfers

Der Vorsitzende trägt den Bericht des Abschlussprüfers vor.

Bericht des unabhängigen Abschlussprüfers an die ordentliche Generalversammlung der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A., Luxemburg

«Entsprechend dem uns vom Verwaltungsrat am 30. April 2003 erteilten Auftrag haben wir den beigelegten Jahresabschluss der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A. für das am 31. Dezember 2003 endende Geschäftsjahr geprüft und von dem zugehörigen Lagebericht Kenntnis genommen. Der Jahresabschluss und der Lagebericht sind vom Verwaltungsrat im Rahmen seiner Verantwortlichkeit erstellt worden. In unserer Verantwortlichkeit liegt es, aufgrund unserer Prüfungshandlungen diesem Jahresabschluss ein Testat zu erteilen und festzustellen, ob der Lagebericht mit dem Jahresabschluss im Einklang steht.

Wir führten unsere Prüfung nach international anerkannten Prüfungsgrundsätzen durch. Diese Grundsätze verlangen, dass unsere Prüfung so zu planen und durchzuführen ist, dass mit hinreichender Sicherheit festgestellt werden kann, ob der Jahresabschluss frei von wesentlichen unzutreffenden Angaben ist. Eine Abschlussprüfung besteht in der stichprobenweisen Prüfung der Grundlagen der im Jahresabschluss enthaltenen Zahlen und Angaben. Sie umfasst des Weiteren die Beurteilung der vom Verwaltungsrat im Jahresabschluss angewendeten Rechnungslegungsgrundsätze und -methoden und die wesentlichen von ihm vorgenommenen Bewertungen im Rahmen des Jahresabschlusses sowie die Würdigung des Jahresabschlusses im ganzen. Wir sind der Ansicht, dass unsere Abschlussprüfung eine angemessene Grundlage für die Erteilung unseres Testats bildet.

Nach unserer Auffassung entspricht der beigefügte Jahresabschluss den gesetzlichen Bestimmungen und Verordnungen in Luxemburg. Er vermittelt ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens- und Finanzlage UNICO FINANCIAL SERVICES S.A. zum 31. Dezember 2003 sowie der Ertragslage des Geschäftsjahres 2003.

Der Lagebericht steht im Einklang mit dem Jahresabschluss.»

Luxemburg, den 19. Februar 2004.

KPMG AUDIT
Réviseur d'entreprises
Vertreten durch
K. Riehl

Der Verwaltungsrat schlägt vor, den Bericht zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

Beschluss der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Bericht des Abschlussprüfers vom 19. Februar 2004 zustimmend zur Kenntnis zu nehmen.

TO-Punkt 3 Genehmigung des Jahresabschlusses per 31. Dezember 2003

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluss 2003 sowie den Lagebericht 2003 in der vorgelegten Form zu genehmigen.

Beschluss der Generalversammlung:

Die Aktionäre beschließen einstimmig, die Bilanz zum 31. Dezember 2003, die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2003, den Anhang zum Jahresabschluss 2003 sowie den Lagebericht 2003 in der vorgelegten Form zu genehmigen.

TO-Punkt 4 Beschluss über die Verwendung des Ergebnisses des Geschäftsjahres 2003

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2003 weist einen Gewinn von EUR 1.965.540,00 aus:

Ergebnis des Geschäftsjahres	1.965.540,00 EUR
Ergebnisvortrag Vorjahr	5.564.412,00 EUR
	7.529.952,00 EUR
Zuführung zu den freien Rücklagen	233.825,00 EUR
Ausschüttung an die Aktionäre.....	0,00 EUR
Ergebnisvortrag	7.296.127,00 EUR

Es erfolgt keine Dividendenausschüttung.

Beschluss der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, aus dem Ergebnis des Geschäftsjahres 2003 (EUR 1.965.540,00) und dem Gewinnvortrag aus dem Vorjahr (EUR 5.564.412,00) den freien Rücklagen EUR 233.825,00 zuzuführen und den Rest von EUR 7.296.127,00 auf neue Rechnung vorzutragen.

TO-Punkt 5 Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und der Geschäftsführung

TO-Punkt 5.1 Entlastung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Ulrich Köhne, Vorsitzender (seit 1. Juli 2003)
- Peter Werhan, stellvertretender Vorsitzender (seit 30. April 2003 stellvertretender Vorsitzender)
- Nicole Pauquet, Administrateur-Déléguée
- Jost Peter Dierdorf, Administrateur-Délégué (seit 1. April 2003)
- Volker Lehmann, Administrateur-Délégué (seit 1. September 2003)
- Bernhard Singer (seit 1. September 2003)
- Dr. Wolfgang Mansfeld, Vorsitzender (bis 30. Juni 2003)
- Jürgen Commerçon, Administrateur-Délégué (bis 30. September 2003)

Der Verwaltungsrat schlägt der Generalversammlung vor, den Mitgliedern des Verwaltungsrates für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 5.2 Entlastung der Geschäftsführung

Die Geschäftsführung bestand im Geschäftsjahr 2003 aus folgenden Personen:

- Nicole Pauquet
- Jost Peter Dierdorf (seit 1. April 2003)
- Volker Lehmann (seit 1. September 2003)
- Jürgen Commerçon (bis 30. September 2003)

Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, den Mitgliedern der Geschäftsführung für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Beschluss der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, den Verwaltungsratsmitgliedern Ulrich Köhne, Peter Werhan, Nicole Pauquet, Jost Peter Dierdorf, Volker Lehmann, Bernhard Singer, Dr. Wolfgang Mansfeld und Jürgen Commerçon für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

Die Aktionäre beschließen ebenfalls, den Mitgliedern der Geschäftsführung Nicole Pauquet, Jost Peter Dierdorf, Volker Lehmann und Jürgen Commerçon für ihre jeweilige Amtszeit im Geschäftsjahr 2003 Entlastung zu erteilen.

TO-Punkt 6 Bestellung des Abschlussprüfers

Der Verwaltungsrat hat gemäß Artikel 15 der Satzung die KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 bestellt. Des weiteren hat sie KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, mit der Erstellung eines Berichtes gemäß SAS 70 beauftragt. Der Verwaltungsrat empfiehlt der Generalversammlung, die Bestellung der KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, der guten Form halber zu bestätigen.

Beschluss der Generalversammlung

Die Aktionäre beschließen einstimmig, die Bestellung der KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2004 zu bestätigen: Des weiteren stimmen die Aktionäre auch der Erstellung eines Berichtes gemäß SAS 70 durch die KPMG AUDIT S.c., Luxembourg, zu.

Nachdem keine weiteren Fragen oder Diskussionspunkte angesprochen werden, schließt der Vorsitzende um 11.15 Uhr die Sitzung.

J. P. Dierdorf / N. Pauquet / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Präsenzliste der Ordentlichen Generalversammlung am 28. Mai 2004, 11.00 Uhr in Luxemburg

<i>Gesellschafter</i>	<i>Anzahl von Aktien</i>	<i>Bevollmächtigter Unterschrift</i>
DZ BANK INTERNATIONAL S.A.....	43.486	Jost Peter Dierdorf
UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.....	129.764	Jost Peter Dierdorf
Total:.....	173.250	

J. P. Dierdorf / N. Pauquet / A. Olk
Vorsitzender / Stimmzählerin / Schriftführerin

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01422. – Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044682.3/000/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2004.

PARC MERVEILLEUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3260 Bettembourg, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 6.833.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045953.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PARC MERVEILLEUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3260 Bettembourg, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 6.833.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045952.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PARC MERVEILLEUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3260 Bettembourg, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 6.833.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045949.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

VALERA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.095.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046196.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

VALERA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.095.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046195.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

VALERA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.095.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046193.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

VALERA HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 69.095.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046192.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TyCom HOLDINGS C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.859.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046189.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TyCom HOLDINGS C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 75.859.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046190.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

COM SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Signature.

(046118.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

COM SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.507.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
le jeudi 15 avril 2004 à 11.00 heures*

Résolution 5

«L'Assemblée prend note du changement de dénomination de la BANQUE DU LOUVRE en HSBC PRIVATE BANK FRANCE intervenu le 1^{er} octobre 2003.

L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Wedig von Gaudecker, Jean-François Canton, Laurent Dobler, de HSBC PRIVATE BANK FRANCE représentée par M. Philippe Lebeau et de la BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG représentée par Messieurs Alain Limaugé, Georg Lasch et Craig Fedderson pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2004.»

Résolution 6

«L'Assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2005.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02844. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(046124.3/3085/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ATRAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 101.122.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) GESTADOR S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, ici représentée par Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 17 mai 2004, laquelle restera annexée aux présentes.

2) FACETTE S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, ici représentée par Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 17 mai 2004, laquelle restera annexée aux présentes.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles constituent entre elles:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de:
ATRAFIN HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé:

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cent mille euros (EUR 100.000,-) avec ou sans émission d'actions nouvelles jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant à la partie du capital autorisé qui d'ici là n'aura pas été réalisée par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Cession d'actions:

Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des autres actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

A cet effet, l'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses actions doit en informer le conseil d'administration par lettre recommandée en indiquant le nombre et les numéros des actions dont la cession est demandée, les noms, prénoms, profession et domicile des cessionnaires proposés. Dans les quinze jours de la réception de cette lettre, le conseil d'administration transmet la demande aux autres actionnaires par lettre recommandée.

Les autres actionnaires doivent alors informer le conseil d'administration de leur agrément ou de leur refus par lettre recommandée dans le mois de la réception de la lettre les avisant de la demande de cession, faute de quoi ils sont censés avoir agréé la cession. Au cas où la demande de cession est refusée par les actionnaires dans les conditions qui précèdent, les actionnaires représentant au moins la moitié du capital social désigneront la personne de leur choix qui achètera les actions proposées à la valeur fixée par le commissaire.

A défaut par les actionnaires de ce faire dans le mois de la réception de la lettre du conseil d'administration, le conseil d'administration sera tenu de désigner endéans un mois une personne qui achètera les actions à la valeur prémentionnée. A défaut par le conseil d'administration de ce faire, l'actionnaire sera libre pendant trois mois de céder ses actions aux cessionnaires proposés.

Si un actionnaire se trouve en état de déconfiture, de surséance de paiement, de mise sous curatelle ou de faillite, il doit en informer le conseil d'administration et doit offrir ses actions aux autres actionnaires. Les autres actionnaires seront tenus de désigner dans un mois la personne de leur choix qui achètera les actions offertes à la valeur précitée.

En cas de décès d'un actionnaire, les héritiers sont tenus d'offrir les actions ayant appartenu à l'actionnaire décédé aux actionnaires suivant la procédure indiquée ci-avant pour la déconfiture.

Les droits de vote attachés aux actions ayant appartenu à l'associé décédé sont suspendus jusqu'au moment où ces actions deviennent la propriété de l'acquéreur désigné.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par résolutions circulaires.

Une décision écrite signée par tous les administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits ayant le même contenu.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième jeudi du mois de septembre à quatorze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille cinq.

3) Le premier président du conseil d'administration et le premier administrateur-délégué peuvent être nommés par l'assemblée générale qui suit la constitution.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) GESTADOR S.A.: mille deux cent trente-neuf actions.	1.239 actions
2) FACETTE S.A.: une action	1 action
Total: mille deux cent quarante actions.	1.240 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, approximativement à la somme de EUR 2.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Michel De Grootte, licencié en sciences économiques appliquées, né à Kamina (Congo), le 7 juin 1954, L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon.
 - b) Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, né à Bienne (Suisse), le 18 mai 1939, CH-8803 Rüslikon, Alpentrasse 8.
 - c) Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, né à Diekirch, le 1^{er} juin 1944, L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
Monsieur Michel De Grootte, prénommé, est nommé président du conseil d'administration.
- 4) La société ERNST & YOUNG, avec siège à L-5365 Munsbach, 7, parc d'activité Syrdall, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 32.665.
- 5) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille dix.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue française constate que sur demande des comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise; sur demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and four, on the twenty-fifth of May.
Before us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) GESTADOR S.A. a société anonyme, having its registered office in L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, here represented by Mrs Carole Cois, legal assistant, residing in Hautcharage, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 17 May, 2004, which will remain annexed to the present deed.
- 2) FACETTE S.A., a société anonyme, having its registered office in L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, here represented by Ms Carole Cois, legal assistant, residing in Hautcharage, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 17 May, 2004, which will remain annexed to the present deed.

Such appearing parties have decided to form among themselves a company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Denomination - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is formed a limited holding company (société anonyme holding) under the name ATRAFIN HOLDING S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public. In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929 concerning Holding Companies.

Art. 5. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) represented by one thousand two hundred and forty (1,240) shares with a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the Law prescribes the registered form.

The company's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The company may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

Authorised capital:

The corporate share capital may be increased from its present amount to one hundred thousand euros (EUR 100,000.-) with or without the issue of new shares having the same rights and obligations as the existing shares.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares,

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the portion of the authorized capital which at that time shall not have been realised by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

Transfer of shares:

Shares cannot be transferred inter vivos to persons other than existing shareholders, except with the consent of the other existing shareholders representing at least half of the share capital.

For that purpose, the shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the board of directors by registered mail indicating the number and the reference of the shares which he would like to transfer, the name, the first name, the profession and the domicile of the proposed transferees. Within fifteen days from the receipt of this letter, the board of directors shall inform all the other shareholders by registered mail.

The other shareholders must inform the board of directors of their agreement or their refusal by registered mail within one month from the receipt of the letter informing them of the transfer request. Failure to reply is deemed acceptance of the transfer. When the proposed transfer is rejected by the shareholders in the aforesaid conditions, shareholders representing at least half of the existing share capital shall designate the person of their choice that will purchase the shares at a price which shall be determined by the auditor.

If the existing shareholders fail to nominate a buyer within one month from the receipt of the letter of the board of directors, the board of directors must nominate within a further month a person who will purchase the shares at the price indicated here above. In failure of the board of directors to name a buyer, the shareholder will be free during a period of three months to transfer his shares to the designated transferees.

Where any shareholder either becomes insolvent, defaults on his payment obligations, is incapacitated or becomes bankrupt, he shall inform the board of directors and shall offer his shares to the other shareholders. The existing shareholders shall nominate within one month a buyer of their choice who will purchase the offered shares at the said value.

When a shareholder passes away, his heirs must offer the shares of the deceased shareholder to the shareholders in accordance with the procedure laid down here above for insolvent shareholders.

Any voting rights of the shares of the deceased shareholder are suspended until a nominated purchaser has become owner of them.

Administration - Supervision

Art. 6. The company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the company's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

Art. 8. The board of directors elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Decisions of the board of directors can be taken by circular resolutions.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several counterparts having the same content.

Art. 9. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the company in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization of the general meeting.

Art. 10. The company is committed either by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 11. The company shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Fiscal year - General meeting

Art. 12. The company's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 13. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 14. The general meeting of the company properly constituted represents the entire body of the shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the company.

Art. 15. The general meeting shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the provisions of the law.

Art. 16. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Thursday in September at 2.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Art. 17. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year will begin on the date of formation of the Company and will end on the thirty-first of December two thousand and four.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and five.

3) The chairman of the board of director and the first delegate of the board of director may be appointed by the general meeting following the incorporation.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1) GESTADOR S.A.: one thousand two hundred and thirty nine shares	1,239 shares
2) FACETTE S.A.: one share	1 share
Total: one thousand two hundred and forty shares	1,240 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about EUR 2,000.-.

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.
- 2) The following are appointed directors:
 - a) Mr Michel De Grootte, licencié en sciences économiques appliquées, born in Kamina (Congo), on June 7th, 1954, residing in L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon.
 - b) Mr Markus Neuenschwander, avocat, born in Bienne (Swiss), on May 18th, 1939, residing in CH-8803 Rüschtikon, Alpenstrasse 8.
 - c) Mr Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, born in Diekirch, on the first of June 1944, residing in L-1716 Luxembourg, 30, rue Joseph Hansen.
 Mr Michel De Grootte, above-named, is appointed chairman of the board of directors.
- 3) Has been appointed auditor:
The company ERNST & YOUNG, with registered office in L-5365 Munsbach, 7, parc d'activité Syrdall, registered in the trade register of Luxembourg under the number B 32.665.
- 4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of two thousand ten.
- 5) The registered office is fixed at L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands French states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in French followed by an English version; on request of the appearers and in case of divergencies between the French and the English text, the French text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: C. Cois et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, vol. 21CS, fol. 27, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

F. Baden.

(046679.3/200/360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

GILJAAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.682.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02911, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

FIDUPAR

Signatures

(046102.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

GILJAAM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.682.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue
le 25 mars 2004 à 14.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de MM. Joseph El Gammal, Jean Quintus et COSAFIN S.A., Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046075.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CAÏUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Signature.

(045963.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CAÏUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 93.539.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 juin 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02347. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045965.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

CRISTALINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1456 Luxembourg, 84, rue de l'Egalité.
R. C. Luxembourg B 66.623.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02017, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(045377.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

DE WENDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.890.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2003.

DE WENDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(046197.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

DE WENDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.890.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 18 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société DE WENDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Du profit qui s'élève à EUR 114.646,36 un montant de EUR 3.900,- est affecté à une «Réserve impôt fortune». Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DE WENDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046249.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

MOLENAAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.776.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2003.

MOLENAAR S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

(046177.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

MOLENAAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.776.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 21 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société MOLENAAR S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 30 juin 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Décision de continuer les activités de la société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 30 juin 2003.

3) La perte qui s'élève à EUR 5.380,09 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOLENAAR S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046252.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FORESTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

FORESTER S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

(046152.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FORESTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.306.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 mai 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société FORESTER S.A., Société Anonyme Holding que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.
FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

EURAUDIT, S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 312.736,83 est reporté.

3) Le total des dettes excédant trois fois le montant du capital souscrit, il a été décidé de prendre toutes les mesures pour se conformer au respect du ratio sur capital applicable aux sociétés holding.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FORESTER S.A., Société Anonyme Holding
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046401.2//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ADT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse.
R. C. Luxembourg B 40.399.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045547.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

TCN HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 75.099.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046203.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TCN HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 75.099.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Signature.

(046206.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

NOUVELLE MERCERIE MARX-SCHAEFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, La Belle Etoile.

R. C. Luxembourg B 55.505.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045524.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

BOULANGERIE-PATISSERIE F. BOCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 40, rue de Gasperich.

R. C. Luxembourg B 73.835.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille quatre, le 21 mai.

Madame Nicole Ackermann, épouse de F. Bock, demeurant à L-5880 Hesperange 32, Ceinture Um Schlass, représentant comme seule associée l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Madame Nicole Ackermann, préqualifiée, donne par la présente la démission en tant que gérante administrative et l'assemblée générale extraordinaire décide de donner décharge à Madame Nicole Ackermann.

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter la démission de Monsieur Gaston Theisen, maître boulanger-pâtissier, demeurant à L-4831 Rodange, 106, rue de Longwy en tant que gérant technique et l'assemblée générale extraordinaire décide de donner décharge à Monsieur Gaston Theisen.

Deuxième résolution

Est nommé gérant technique et administratif pour une durée indéterminée Monsieur Marc Lorang, maître boulanger-pâtissier, demeurant à L-5899 Syren, 2, rue de Hassel.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Troisième résolution

L'associé unique décide de distribuer un dividende brut de EUR 101.501,30. Déduction faite des impôts dus, le dividende net de EUR 81.201,04 sera intégralement affecté au remboursement du solde débiteur du compte courant associé.

Fait et passé à Luxembourg, le 21 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045562.3/510/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

RIVERBROW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 59.575.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045749.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

F & I SOFTWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4975 Dippach-Gare, 43, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.446.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045501.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

CTI SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 2, rue Cleveland.
R. C. Luxembourg B 94.647.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CTI SYSTEMS S.A., que l'Assemblée qui s'est tenue à Luxembourg en date du 7 mai 2002 a mis fin au mandat de réviseur d'entreprises ARTHUR ANDERSEN & CO.; cette même Assemblée a nommé le nouveau réviseur d'entreprise suivant:

- DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 2 juin 2004, réf. DSO-AR00017. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902084.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

CTI SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 2, rue Cleveland.
R. C. Luxembourg B 94.647.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CTI SYSTEMS S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 1^{er} avril 2003 que:

1. le sieur:

- Gerd Rau, a reçu décharge en sa fonction d'administrateur de la société CTI SYSTEMS S.A.

2. le nombre du conseil d'administration a été réduit de 5 à 4.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 2 juin 2004, réf. DSO-AR00016. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902085.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

CTI SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 2, rue Cleveland.
R. C. Luxembourg B 94.647.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CTI SYSTEMS S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 1^{er} avril 2003, que les Administrateurs de l'entreprise ont reçu décharge pour l'exercice 2002 et que leurs mandats sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2004.

Sont nommés Administrateurs les sieurs:

- Robert Dennewald, Président, demeurant à Luxembourg
- Georges Bollig, Vice-Président, demeurant à Bertrange
- Marc Reiffers, Administrateur, demeurant à Gonderange
- Marc Solvi, Administrateur, demeurant à Ehlinge.

Cette même Assemblée a renouvelé le mandat de Réviseur d'Entreprise de DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-1011 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 2 juin 2004, réf. DSO-AR00015. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902086.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

CTI SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9707 Clervaux, 2, rue Cleveland.
R. C. Luxembourg B 94.647.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CTI SYSTEMS S.A., qui s'est tenue à Luxembourg en date du 20 avril 2004, que les Administrateurs de l'entreprise ont reçus décharge pour l'exercice 2003 et que leurs mandats sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2005.

Sont nommés Administrateurs les sieurs:

- Robert Dennewald, Président, demeurant à Luxembourg
- Georges Bollig, Vice-Président, demeurant à Bertrange
- Marc Reiffers, Administrateur, demeurant à Gonderange
- Marc Solvi, Administrateur, demeurant à Ehlinge;

cette même Assemblée a renouvelé le mandat de Réviseur d'entreprise, DELOITTE S.A., 3, route d'Arlon, L-1011 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 2 juin 2004, réf. DSO-AR00014. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902087.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 juin 2004.

BUNGE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 82.832.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2003.

BUNGE EUROPE S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Proxyholder

Signatures

(045972.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

DREAM BIKE SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 7, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 86.067.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DREAM BIKE SHOP, S.à r.l.

Signatures

(044975.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

DREAM BIKE SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 7, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 86.067.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 17 septembre 2003

La séance est ouverte à 9.00 heures à Esch-sur-Alzette.

Bureau

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Monsieur Wack Laurent

Secrétaire: Monsieur Wack Romain

Scrutateur: Madame Purgatorio Anne-Marie

Composition de l'Assemblée

Sont présents ou représentés les associés indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sont représentées.

Que tous les actionnaires étant présents et/ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose que la présente assemblée générale ordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002.
2. Décharge à donner au gérant pour l'exercice de ses fonctions pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Constatation de la validité de l'Assemblée

L'ordre du jour exposé par Monsieur le Président est confirmé et reconnu exact par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2002 comme suit:

Perte de l'exercice:	- 5.512,08 EUR
Affectation de 5% à la réserve légale:	/
Affectation aux résultats reportés:	- 5.512,08 EUR

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner pleine et entière décharge au gérant en fonction, à savoir, Monsieur Wack Laurent, quant à l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9.30 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Associé 1 / Associé 2 / Associé 3

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05190. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044974.2//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

PARAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 48.142.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Signature.

(045986.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

PARAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 48.142.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Madame Anne Meeus, épouse Boucau, demeurant à B-1340 Ottignies, Belgique, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Dominique de Ville de Goyet, administrateur de sociétés, demeurant à B-1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique;

- Monsieur Olivier de Jamblinne de Meux, employé privé, demeurant à L-8285 Kehlen, Luxembourg;

- Monsieur Philippe Amand, employé privé, demeurant à L-7516 Rollingen (Mersch), Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02335. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045982.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(046094.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.447.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 11 mai 2004

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat du Commissaire sortant, MONTBRUN REVISION et des administrateurs MM. Eric Berg, Yvan Juchem, et Mme Nathalie Collard. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

E. Berg / Y. Juchem

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046047.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FLINTSTONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.675.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

Signature.

(046001.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

FLINTSTONE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.675.

Extrait des résolutions prises lors l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué;
- Monsieur François Tesch, économiste, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

- Monsieur Aloyse Scherer Jr. réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045997.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

i2i HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.727.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(046030.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

i2i HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 96.727.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 1^{er} juin 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- Monsieur Mark Thorsen, avocat, demeurant à Tjoerne Bakken, 19, 2800 Kgs, Lyngby, Danemark, Président,
- Monsieur Bo Kroll, ingénieur, demeurant à Il Ilchester Place, Kensington, W9 8AA, Royaume-Uni,
- Monsieur Alain Rukavina, avocat, demeurant professionnellement au 10A, bd de la Foire L-1528 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour extrait conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045991.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

IMMOPARIBAS ROYAL NEUVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.237.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02900, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(046095.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

IMMOPARIBAS ROYAL NEUVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.237.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur sortant PricewaterhouseCoopers, ainsi que le mandat de MM. Alain Bailly, Eric Berg et Yvan Juchem au poste d'Administrateur.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

E. Berg / Y. Juchem

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046051.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

TOLMAX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 76.116.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(045831.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

L@ CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 101.124.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quatorze mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Louaiy Arab, informaticien, né le 17 juillet 1971 à Tripoli (Liban), demeurant à Chemin des Champs Mayet, Marbay 3/1, B-6840 Neufchateau, Belgique.

Lequel comparant représenté comme il est dit a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il constitue par la présente:

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le comparant et tous ceux qui par la suite pourraient devenir propriétaires de parts sociales une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet toutes prestations de services informatiques; l'information et le commerce de software et hardware ainsi que toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, et toutes autres formes de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, d'avances de garanties ou autrement.

La société pourra également emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières au Grand Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachant directement ou indirectement en tout ou partie à son objet social et même à tous autres objets qui sont de nature à favoriser ou à développer l'activité de la société.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de L@ CONSULTING, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur Louaïy Arab, prénommé. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution sont évalués à environ sept cent cinquante Euros (750,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Louaiy Arab, prénommé.

Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

Remarque

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention du constituant sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article deux des présents statuts.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Arab, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 mai 2004, vol. 427, fol. 73, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 juin 2004.

H. Hellinckx.

(046673.3/242/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2004.

LES RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 35.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour la société

L.-M. Piron

Administrateur-délégué

(046103.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

LES RESIDENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 35.243.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2004 que,

1. Conformément à l'article 6 des statuts, les mandats des administrateurs ont été reconduits pour une période de six ans. En conséquence, le conseil d'administration est composé des personnes et des sociétés suivantes:

- M. Louis-Marie Piron, demeurant à Frêne, 5, B 6852 Opont

- Mme Janine Martin, demeurant à Frêne, 5, B 6852 Opont

- La société THOMAS & PIRON (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à rue du Golf, 94, L-1638 Senningerberg, immatriculée sous le n° R. C. B 33.073

- La société BTG CONCEPT S.A., avec siège social à rue du Golf, 94, L-1638 Senningerberg, immatriculée sous le n° R. C. B 70.277

Les mandats ainsi confiés commencent le 1^{er} juin 2004 pour venir à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

2. Conformément à l'article 11 des statuts, le conseil d'administration a été autorisé à nommer M. Louis-Marie Piron à la fonction d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

3. La société TP MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., avec siège à 94, rue du Golf, L-1638 Senningerberg, immatriculée sous le n° R. C. B 62.998, a été nommée commissaire aux comptes de la société. Le mandat ainsi confié commence le 1^{er} juin 2004 pour venir à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Il résulte de la résolution du conseil d'administrateur tenu à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2004 que, M. Louis-Marie Piron a été nommé administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société en toutes circon-

ces par sa signature individuelle. Le mandat ainsi confié commence le 1^{er} juin 2004 pour venir à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2004.

Pour la société

L.-M. Piron

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046112.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

ASSURANCES SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5353 Oetrange, 4, rue de Bous.

R. C. Luxembourg B 80.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045518.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

AGENCE HENRI-HENGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6841 Machtum, 1, rue des Fleurs.

R. C. Luxembourg B 79.286.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045521.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

LOUIS BERGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.686.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 mai 2004, enregistré à Grevenmacher, le 27 mai 2004, vol. 527, fol. 4, case 2;

I.- Que la société anonyme LOUIS BERGER S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 47.686), a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 mai 1994, publié au Mémorial C numéro 360 du 27 septembre 1994,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1748 du 9 décembre 2002.

II.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme LOUIS BERGER S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour;

que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 juin 2004.

J. Seckler.

(045612.3/231/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

AXILOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 22.859.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(622.096,00 EUR)
- Résultat de l'exercice	(88.163,02 EUR)
- Report à nouveau	(710.259,02 EUR)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(046257.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

AXILOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 22.859.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02867, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(710.259,02 EUR)
- Résultat de l'exercice	(84.840,58 EUR)
- Report à nouveau	(625.418,44 EUR)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Signature.

(046255.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

EC-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 86.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045526.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ACAL, ASSOCIATION DES CAMEROUNAIS ET AMIS DU LUXEMBOURG,
Associations sans but lucratif.

Siège social: L-5414 Canach, 3, rue Winkel.

Entre les soussignés:

- 1) Mme Lang Segena Eyemo, 3, rue Winkel, L-5414 Canach
- 2) Mme Federmeyer Charlotte, 10, rue Dolenberg, L-7664 Medernach
- 3) M. Ondo Charles, 50, rue Albert Wingert, L-3882 Schifflange

et tous ceux qui seront admis comme membres, il est crée une Association à caractère social dénommée: ASSOCIATION DES CAMEROUNAIS ET AMIS DU LUXEMBOURG et a comme sigle A.C.A.L. Sa création date du 9 mars 1996, sa durée est illimitée, son siège social est fixé à Luxembourg.

Cette association a pour but de resserrer les liens de solidarité, d'entraide entre les différents Membres et créer une nouvelle famille vu l'éloignement de nos familles naturelles.

Art. 1^{er}. L'association se réunit une fois par mois de préférence, tous les premiers samedis du mois, l'heure du début est fixée à 15.00 heures précises.

Art. 2. Lors de la réunion, chaque membre désirant prendre la parole ou dire bonjour, utilisera Ce mot tenant lieu de forme de politesse: Afrique et les autres membres répondront, Sans Frontières.

Art. 3. Toute personne, sans discrimination de sexe, de religion ou d'origine peut devenir membre de l'association. Est membre de l'association, toute personne qui, ayant pris connaissance des présents statuts, s'engage à s'y conformer et s'acquitter par conséquent de ses choix et obligations.

Art. 4. Chaque membre est tenu d'abriter la réunion de temps à autre une fois chez lui à sa convenance. Par respect pour les membres du bureau, ceux-ci se serviront en premier.

Art. 5. Les frais d'inscription sont fixés à 15,- EUR par an et les autres à 35,- EUR par mois repartis comme suit: caisse secours 15,- EUR, participation aux frais de nourriture 10,- EUR, participation en Prévision de la fête de fin d'année 10,- EUR. Tout adhérent doit s'acquitter de sa participation intégrale tous les mois, qu'il soit présent ou absent de la réunion.

Art. 6. Chaque adhérent doit honorer de sa présence à toute réunion, en cas d'absence, il doit prévenir la Présidente. Si celle-ci est absente, prévenir la Vice-Présidente ou la personne qui reçoit la réunion.

Tout membre malade doit le signaler aux autres membres de l'association, il en est de même pour les accouchements, deuils, mariages, baptêmes, communions etc.

Tout adhérent qui manque délibérément, sans aucune raison apparente la réunion trois à quatre fois successives, sera purement et simplement exclu de l'association.

Art. 7. Chaque adhérent en ce qui concerne la contribution pour les aides, doit assister moralement et financièrement tout membre de l'association pour un événement heureux ou malheureux. Tout membre devrait contribuer personnellement à chaque aide. Les maladies non prises en considération: grippe, examens exigeant l'hospitalisation, maladies chroniques connues. Les adhérents n'ayant plus de parents en vie pourront donner un nom représentant leur père ou mère en cas de malheur. L'aide pour la maladie est donnée une fois tous les deux ans. Chaque nouveau adhérent peut prétendre à une aide après un an à partir de la date de son adhésion.

Art. 8. La cotisation des événements heureux et malheureux est fixée comme suit:

Mort adhérent ou conjoint(e): 75,- EUR par adhérent

Mort enfant / parent: 75,- EUR par adhérent

Mariage adhérent, son fils ou sa fille: 25,- EUR par membre.

Accouchement, baptême, première communion, maladie: 12,5 EUR par membre.

En ce qui concerne la maladie et l'accouchement, chaque adhérent participe à un 1,50 EUR pour un bouquet de fleurs.

Art. 9. Les amendes sont détaillées comme suit: retard aux réunions 2,5 EUR, absence non justifiée ou non signalée à la Présidente 5,- EUR, désordre au cours de la réunion 12,5 EUR, luttes querelles entre les membres, commérages 25,- EUR, campagne de sabotage 25,- EUR. Tout membre qui s'attaque le premier à un autre membre afin de se quereller paiera le double c'est à dire 50,- EUR.

Art. 10. L'association peut, pour la réalisation de ses projets, louer, gérer et exploiter des sites, des bâtiments et des établissements de tous genres, organiser toutes manifestations susceptibles de valoriser son action ou d'apporter un appui financier à la réalisation de ses buts. Elle propagera ses idées par des rencontres, des discussions, par des brochures, des journaux et toutes sortes d'imprimés, par des actions privées et publiques et par tout autre Moyen approprié.

Art. 11. Ressources, les ressources de l'association sont constituées par les cotisations des membres.

Art. 12. Délibération, une délibération de l'Assemblée générale est nécessaire pour les objectifs suivants:

- a) la modification des statuts
- b) la nomination et la révocation des administrateurs
- c) l'approbation des comptes
- d) la dissolution de l'association

Toute modification aux statuts doit être publiée dans le mois de sa date, aux annexes du Mémorial, il en est de même de toute nomination, démission ou révocation d'administrateurs.

Art. 13. Emploi du patrimoine en cas de dissolution de l'association prononcée par la majorité absolue des membres, les fonds sont distribués aux adhérents.

Tout membre exclu doit attendre à toucher ses cotisations à la séance de clôture de la fin d'année. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les Associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions des associations sans but lucratif.

Aussitôt les Administrateurs se sont réunis en comité et à l'unanimité des voix ont pris des décisions suivantes:

Présidente: Madame Lang Brigitte

Vice-Présidente: Madame Federmayer Charlotte

Secrétaire générale: Ondoa Appolonie

Secrétaire: Jossi Valérie

Commissaires aux comptes: Monsieur Djomani Désiré et Madame Bour Yvette

Conseillères: Mesdames Mulimbi Elisabeth, Globus Cécile

Trésorier: Monsieur Ondoa Charles.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2004, réf. LSO-AR00383. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

LUX-CONFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4930 Bascharage, 79, boulevard J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 78.873.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(045529.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

SAPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 73.609.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045537.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

GASTRO-KONZEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8189 Kopstal, 34, rue de Saeul.
R. C. Luxembourg B 59.894.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045540.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

PARFUMS & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.260.

L'Assemblée Générale Ordinaire reportée des actionnaires du 13 février 2004 a décidé:

1. de renouveler le mandat pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004, de Monsieur Nicola Tarantino, administrateur classe A

2. de nommer en tant qu'administrateurs pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004:

- Monsieur Filippo Comparetto, administrateur de classe B, demeurant au 1, rue de Pretlange, L-7396 Hunsdorf
- Monsieur Roger Caurla, administrateur de classe B, demeurant au 19, rue des Champs, L-3912 Mondercange en remplacement de Madame Noëlla Antoine et de Monsieur Gérard Becquer démissionnaires

3. de nommer en tant que commissaire aux comptes TRIPLE A CONSULTING, ayant son siège social au 2, Millegaessel, L-2156 Luxembourg, R. C. Luxembourg n° 61.417 pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004 en remplacement de EUROFID, S.à r.l., qui avait été nommée en date du 10 mars 2003 pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

4. de transférer le siège social de la société du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 3 place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045600.3/581/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

TAILLEVENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.988.

Constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 décembre 1991, publiée au Mémorial C n° 235 du 2 juin 1992,
 dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 21 mars 1995, publié au Mémorial C n° 309 du 6 juillet 1995,
 dont le capital a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 août 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 387 du 26 mai 2001.
 dont le capital social de la société est fixé à quatre cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 437.500,-), représenté par dix-sept mille cinq cents (17.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire prénommé, en date du 17 mai 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2004, vol. 898, fol. 29, case 9,
 que la société dénommée TAILLEVENT S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg,
 inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B n° 38.988,
 a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée,
 que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans.
 Pour extrait conforme, délivré à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2004.

F. Kessler.

(045660.3/219/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

INTERNATIONAL SUCCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 62.878.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045548.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ADT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 44.300.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045550.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

**SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS AUTOCARS EMILE FRISCH, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1522 Luxembourg, 5, rue Jules Fischer.

R. C. Luxembourg B 9.311.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045566.3/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

RONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.139.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045555.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

SERICOMEX HOLDING, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy.
H. R. Luxemburg B 75.542.

—
Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 26. Mai 2004

- Nach Rücktritt von Herrn Markus Santeri Leijola, dem volle Entlastung erteilt wurde, wird Herr Marc Hilger als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045588.3/592/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

LUXAIR, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE NAVIGATION AERIENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2987 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 4.109.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 8 décembre 2003

«Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Jean-Louis Kremer, né le 30 décembre 1959, demeurant à 9, rue Joseph Tockert, L-2620 Luxembourg, et Monsieur Jean-Michel Strock, né le 15 janvier 1953, demeurant à 20, am Bounert L-6975 Rameldange, membre du Comité de Direction avec effet au 1^{er} janvier 2004.

Il porteront le titre de «Directeur Général Adjoint» (titre en langue anglaise «Executive Vice President») et participeront au sein du Comité de Direction, organe collégial, à la gestion courante et journalière de LUXAIR.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXAIR

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02384. – Reçu 10 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045643.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

RUDE MOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 38, place du Marché.
R. C. Luxembourg B 92.919.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour RUDE MOOD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(046023.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

LIBRAIRIE FRANÇAISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 13.350.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045565.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

BRIOCHE DOREE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 56.648.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045567.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

EVACOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2410 Luxembourg, 164, rue de Reckenthal.
R. C. Luxembourg B 48.573.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045571.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ENI SOUTH CHINA SEA LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Mandataire

Signatures

(045578.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ENI PAKISTAN (M) LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Mandataire

Signatures

(045581.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ID HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 68.546.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES LUXEMBOURG

Signature

(045591.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

STRADA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 69, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.708.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(045592.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

INTERMEDICAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.625.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(045595.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

AgroFytoLux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 75.162.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

G.E. Top

Gérant

(045603.3/805/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ENI ALGERIA LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.540.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Mandataire

Signatures

(045604.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

VALEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 32.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(045613.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

NIMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 64.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(045617.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

VALEX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 121, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 32.593.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(045633.3/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

ARRADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 89.865.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02513, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045671.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

INDIAN FUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 90.505.

—
Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02985, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour INDIAN FUSION S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(046027.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

RESTART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 69.402.

Le bilan au 31 décembre 2003 et annexes, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02511, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045675.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

FERLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 49.631.

Le bilan au 31 décembre 2001 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02501, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Signature.

(045678.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

SELECT LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.722.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045685.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2004.

TRANSFOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 58.489.

Le bilan établi au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

Pour TRANSFOLUX S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(046029.3/1039/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2004.
